

UFR des Sciences Pharmaceutiques Direction de l'UFR Bordeaux, le 17 avril 2024

146, rue Léo Saignat – case 9 - CS 61292 33076 Bordeaux Cedex **PV APPROUVE**

Compte-rendu du conseil d'UFR plénier du 15 avril 2024

Absents représentés : P. Dufourcq, D. Duluc, K. Farlan, F. Laurent, V. Michel, M. Pignol.

Absents non représentés : V. Arsouze-Fadat, L. Azema (certificat médical), E. Charrier, T. Maurin, F. Jeanson, C. Malchere, V. Michel, P. Naty-Daфин, J-F. Quignard, T. Richard, P. Saint-Yrieix.

Le quorum étant atteint (28 présents ou représentés sur 38), le Doyen ouvre la séance à 17h00.

Un hommage est rendu à Gaëlle Vacher, maître de conférence au sein du LTPIB, disparue à l'âge de 41 ans. L'hommage est suivi d'une minute de silence.

1 – Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 25 mars 2024 sous réserve des modifications énoncées en conseil.

Vote : **approuvé à l'unanimité**

2 – Informations générales

➤ Point sur l'avancée de la préparation du Serment Galien 2024 prévu le vendredi 28 juin en Amphi 3. Une adresse mail générique a été créée pour faciliter les échanges. Le budget global est en cours de finalisation. Le nom de la promotion est à définir avant le 30 avril. E. Rascol et M-L. Silva présentent les différentes étapes, ainsi que leur avancement. Les responsables enseignant.es sont invité.es à trouver des sponsors d'ici le 21 mai, date du prochain Conseil d'UFR. Les livrets seront envoyés à l'impression tout début juin. Les étudiant.es auront 15 jours pour répondre au formulaire qui leur sera envoyé. L'achat des cartes cadeaux sera abordé au Conseil d'UFR du 21 mai. Nikita Dufourquet s'occupera du fond photo.

➤ Informations juridiques : Mme Dumartin indique les textes :

- sur la VAE : composition et organisation des jurys ; durée du congé dont peut bénéficier le candidat : de 24h à 48h
- fixant de nouvelles valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) contraignantes pour certains produits toxiques
- du MESRI sur la prévention de situations susceptibles de relever de signalements de violences sexistes et sexuelles (VSS)
- sur quelques nominations
- portant sur le cannabis et qui fixe le cahier des charges et les textes de prise en charge
- portant sur les conditions de prise en charge des actes innovants de biologie ou d'anatomopathologie hors nomenclatures.

➤ Happy Doc 2024 : la réunion préparatoire du 22 mars a réuni les 4 filières (Sciences médicales, Sciences odontologiques, Maïeutique et Sciences pharmaceutiques). La filière Sciences médicales ne participera pas, hormis les étudiants de 2ème année de Polynésie (22 étudiants) et de Nouvelle Calédonie (18 étudiants). Cette réunion préparatoire permet d'acter que les prochaines journées Happy Doc rassembleront 268 étudiant.es (légère hausse par rapport à l'an dernier), dont 28 en Maïeutique, 80 en Sciences odontologiques, 120 en Sciences pharmaceutiques et 40 en Sciences médicales.

Pour 2024-2025, M. Lasserre fait une proposition sur les dates des 3 et 4 septembre, sachant que la rentrée à l'UFR des Sciences pharmaceutiques se ferait le 2 septembre, et que la fête du campus est fixée au 12 septembre. Le Doyen propose à J-P. Lasserre de transmettre les dates à la scolarité.

Une demande de financement des repas se fera auprès de la CVEC.

➤ Appel à candidatures prix de thèse de l'ANP (Académie Nationale de Pharmacie) : le Comité d'organisation attribue des prix et bourses depuis 1804. En 2024, l'ANP a attribué 26 prix dont :

- 3 prix de notoriété : Grand Prix de l'ANP, Prix d'Honneur de l'ANP, Prix de la Pharmacie Francophone
- 7 prix de thèses d'Université dans diverses disciplines
- 14 prix mémoriaux
- 2 bourses de recherche (2 Bourses SFPO, 1 Bourse SoFRa)

En 6 ans (2018-2024), il y a eu 154 lauréats dont 2 à Bordeaux (par UFR et en Région Nouvelle-Aquitaine). Bordeaux est une des facultés qui postule le moins.

Les candidatures doivent être présentées sous format électronique (lettre de candidature datée et signée, CV daté, publications et document de présentation d'une page indiquant les résultats acquis par le candidat ainsi que leur adéquation avec les objectifs du/des Prix ou Bourses) ; la date limite de dépôt est fixée au 5 septembre 2024.

3 – Aspects pédagogiques

➤ Rappel sur les modalités de convocation des enseignant.es, professeur.es et maîtres de conférence, aux surveillances des examens de session 1 : le Doyen recommande fortement, aux enseignant.es, de répondre aux convocations de la scolarité pour la surveillance des examens. Néanmoins, celle-ci doit se faire sur la base du volontariat.

Mme Desplat demande si un Chef de Centre peut assurer la surveillance sur une demi-journée complète. Réponse par l'affirmative (c'est ce qui est habituellement fait).

Vote sur les modalités de convocation par la scolarité, 2023-2024 : approuvé à l'unanimité

➤ Proposition de mise en œuvre du statut de professeur.e visiteur.se pour les personnalités contribuant significativement au rayonnement de l'UFR des Sciences pharmaceutiques, de manière bénévole : le Doyen propose que les responsables d'équipe/de diplôme lui fassent remonter les noms des personnes concernées.

➤ Commission pédagogique : changement de nom et de maquette du master AC2QMAPS : Mme A. Gaubert rappelle l'historique du diplôme et présente le nouveau nom « DACQ » (Développement Analytique et Contrôle Qualité du médicament et des produits de santé). Ces changements permettront de donner une nouvelle visibilité au master. Son recentrage se fera surtout sur le contrôle qualité et sur sa différenciation des autres masters en CQ en France.

Tout le travail présenté a été fait en collaboration avec la MAPI.

La nouvelle maquette, en cours d'élaboration, passe au format « BCC » pour répondre à la feuille de

route de l'accréditation HCERES :

- BCC1 : Produits de santé, du développement analytique au contrôle qualité,
- BCC2 : Gestion de la qualité et conformité réglementaire,
- BCC3 : Communication et Management,
- BCC4 : Mise en situation professionnelle-alternance.

La nouvelle maquette prendra également en compte les évolutions du métier et le rajout de notions manquantes.

En outre, il n'y aura pas d'augmentation du nombre global d'heures d'enseignement pour l'étudiant.

Vote : approuvé à l'unanimité

4– Aspects budgétaires

➤ Proposition de rémunération des invité.es professionnel.les extérieur.es intervenant dans les jurys de MEM. La Conférence des Doyens a fait un sondage en mars 2024. A Bordeaux, des intervenant.es extérieur.es participent aux oraux des PASS (2 jurys : MEM1, MEM2) et LAS (2 jurys) mais ne sont pas rémunéré.es. Le Doyen propose que la question de la rémunération soit proposée aux intéressé.es, soit un forfait de 150€ pour une demi-journée de 4 heures ou un forfait de 250€ pour une journée de 8 heures. Le paiement se ferait selon les modalités des vacataires pour les salarié.es, et sur facture pour celles et ceux qui ont une activité libérale.

Une attestation de participation est délivrée aux jurys de MEM.

Vote : approuvé à l'unanimité

➤ Subvention de la CVEC, Olympiades Sciences Pharmaceutiques : J-P. Lasserre nous présente le programme et les récompenses (sweats, tee-shirt et médailles) des Olympiades du mercredi 17 avril. Le budget prévisionnel du projet comprend une demande de participation de la CVEC de 1403€.

5 - Point étudiant :

➤ TECSAN : demandes de subventions : l'une de 122.76€ (Goodies Implantecs ; gestion de projet M1 TECSAN, 2023), l'autre de 54.67€ ((Goodies Implantecs ; gestion de projet M1 TECSAN, 2024).

Vote : approuvées à l'unanimité

➤ Phar'Madagascar : demande de subvention pour le projet de solidarité internationale 2022-2024, impliquant 7 étudiant.es et une association partenaire malgache (Fivoy). Le projet de juillet 2024 sera axé : sur la prévention (maladies sexuellement transmissibles, grossesses précoces), la sensibilisation à l'hygiène, la construction d'un lieu de vie pour les jeunes et la réhabilitation/construction de 2 classes d'école.

➤ UE Projet pro & événement national POP : Mme Dumartin demande à ce que les informations remontent aux responsables de la COMPED et aux responsables de l'UE.

6 – Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le Doyen clôture la séance à 19h00.

Pr Nicolas SEVENET

Doyen



[Tapez ici]